



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Psychologue de l'éducation nationale interne

Sections :

- **Éducation développement et apprentissage**
- **Éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle**

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Marie-Hélène LELOUP, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), Présidente du jury

Avant-propos et remerciements

L'organisation d'un concours de recrutement est un processus au long cours qui mobilise à échéances régulières les membres du jury et du directoire, les services de la DGRH ainsi que le rectorat et l'établissement d'accueil. C'est l'implication de tous et de chacun qui *in fine* permet la bonne tenue des épreuves et la sélection des candidats finalement admis. C'est une mission de Service Public que de garantir la qualité, l'équité et l'efficacité des procédures.

Au nom du directoire et de l'ensemble des membres du jury, je tiens à remercier très chaleureusement toute l'équipe du lycée Jacques Callot qui a accueilli les épreuves orales du concours interne : madame la Provisoire, Sylvie Freyermuth, madame Nathalie Mathieu, gestionnaire, monsieur Michel Caira référent informatique ainsi que tous les personnels et les appariteurs. Tous se sont mobilisés avec compétence et discrétion pour offrir aux candidats comme aux membres du jury des conditions d'accueil et de travail d'une qualité remarquable.

Mes remerciements vont également aux services du rectorat – Service des examens et concours et Service informatique – pour l'aide apportée dans la préparation, l'organisation et le déroulement du concours, notamment des épreuves en visio conférence.

Je remercie aussi les services de la direction générale des ressources humaines, tout spécialement la nouvelle gestionnaire du concours qui, par son efficacité et sa disponibilité, a grandement facilité le travail du directoire et contribué au bon déroulement des épreuves.

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à l'ensemble des membres du jury qui tant lors de l'épreuve d'admissibilité que lors de l'épreuve d'admission ont fait preuve de professionnalisme, d'adaptation, d'implication constructive et de bonne humeur. J'adresse des remerciements particuliers aux membres du directoire, Ania Aïté et Caroline Moreau-Fauvarque, qui ont apporté toute leur contribution à la préparation et au déroulement sécurisé de l'épreuve orale de ce concours.

Je souhaite aux candidats admis plein succès dans l'exercice de leurs fonctions et adresse mes encouragements à ceux qui, lors de cette session, ont vu leur candidature ajournée.

La présidente du jury du concours

Marie-Hélène Leloup

Introduction

Le concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale donne lieu à l'issue de chaque session à la publication d'un rapport qui a pour objet d'informer les candidats sur ses modalités et ses exigences.

Ainsi, les candidats du concours interne trouveront ci-dessous :

- des informations statistiques sur la session 2022,
- un rappel des modalités du concours,
- un bilan et une analyse du déroulement des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours interne 2022 ainsi que des conseils pour la préparation de la prochaine session,
- des informations complémentaires concernant le sujet de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Dans ce rapport, les acronymes suivants seront utilisés :

PsyEn pour psychologues de l'Éducation nationale

EDO pour Éducation, Développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

EDA pour Éducation, Développement et Apprentissages.

L'arrêté du 3 février 2017 reste le cadre de référence des modalités d'organisation de ce concours.

I) Statistiques du concours

Figurent entre parenthèses les données de la session 2021 à titre de comparaison.

Session 2022	PSYEN EDA	PSYEN EDO
Postes offerts	20 (20)	30 (20)
Candidats inscrits		
<i>Femmes</i>	91 (140)	88 (144)
<i>Hommes</i>	11 (11)	14 (15)
Total	102 (151)	102 (159)
Candidats présents		
<i>Femmes</i>	43 (71)	50 (85)
<i>Hommes</i>	3 (6)	9 (10)

Total	46 (77)	59 (95)
Candidats admissibles		
<i>Femmes</i>	36 (42)	40 (41)
<i>Hommes</i>	2 (2)	6 (3)
Total	38 (44)	46 (44)
Candidats admis		
<i>Femmes</i>	19 (19)	27 (18)
<i>Hommes</i>	1 (1)	3 (2)
Total	20 (20)	30 (20)

Le nombre de postes mis au concours est de 50, 20 en EDA et 30 en EDO. Si le nombre de postes en EDA est stable, l'augmentation de 10 postes en EDO est sensible. En revanche le nombre d'inscrits a fortement baissé sur les deux concours. Quant au nombre de présents aux épreuves d'admissibilité en mars, il révèle, tant en EDA qu'en EDO, un taux de participation en diminution sur les deux concours :

- 102 inscrits en EDA en 2022 contre 151 en 2021, 46 présents, soit une participation de 45 %, en baisse par rapport à 2021 (51%) ;
- 102 inscrits en EDO contre 159 en 2021, 59 présents, soit une participation de 58 %, contre 60% en 2021.

- Répartition par âge :

La moyenne d'âge de l'ensemble des inscrits s'établit à 42 ans en EDA et 41 ans en EDO, celle des admis à 37 ans en EDA et 40 ans en EDO.

- Origine professionnelle des candidats admis

PsyEN EDA

Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	11	55%
Contractuel MENJ	1	5%
Professeur des écoles	6	30%
Fonction publique	1	5%
Fonction publique hospitalière	1	5%

TOTAL	20	100%
-------	----	------

PsyEn EDO

Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	21	70%
Contractuel MEN	1	3,3%
Professeur du second degré	2	6,7%
Professeur des écoles	2	6,7%
Conseiller d'orientation par intérim	1	3,3%
Fonction publique	2	6,7%
Fonction publique territoriale	1	3,3%
TOTAL	30	100%

II) Composition du jury

La nomination des membres du jury fait l'objet d'un arrêté annuel.

Lors de la session 2022, la répartition par corps d'origine était la suivante :

	FEMMES	HOMMES
PsyEN	10	6
IEN	5	5
PERDIR	1	2
Directeur CIO	1	
CPE	1	
MCF	1	
IGEN	2	

III) Les épreuves, les attendus du concours, les points de vigilance du jury

- **L'épreuve d'admissibilité**

Les candidats au concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale passent une épreuve écrite commune aux deux spécialités (EDA et EDO).

Elle consiste en **une étude de dossier portant sur l'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif.**

D'une durée de quatre heures, elle est dotée d'un coefficient 4 pour le concours interne.

L'épreuve se présente sous la forme d'un ensemble de documents relatifs à une question éducative particulière réunis dans un dossier que le candidat devra étudier et sur lequel il devra se positionner au regard de la problématique soulevée. Elle appelle la production d'une synthèse argumentée permettant au jury d'apprécier la qualité et la pertinence des capacités d'analyse du candidat. Le dossier traite d'une thématique en rapport avec la place du psychologue dans l'éducation nationale : un dispositif pédagogique particulier, un sujet relatif à l'éducation à la santé ou à la citoyenneté ou sur l'accompagnement d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap, une question relative au climat scolaire, une problématique de développement psychologique et social, d'entrée dans les apprentissages, d'orientation scolaire ou professionnelle, un type de difficulté scolaire – refus, démobilitation, décrochage scolaire.

Le candidat est conduit à **faire la démonstration de ses capacités à appréhender le sujet dans sa globalité et sa complexité** afin d'envisager le positionnement spécifique du psychologue de l'éducation nationale et ses axes de travail.

L'épreuve doit notamment permettre d'apprécier les **capacités du candidat à inscrire son action dans le cadre du fonctionnement des structures et des équipes** auxquelles il apportera sa spécificité et son expertise dans le cadre de son futur métier.

Le cas échéant, cette épreuve peut contenir des éléments, données ou informations de nature statistique que le candidat devra être en mesure d'analyser et/ou d'interpréter.

- **L'épreuve d'admission**

Le concours interne comporte une épreuve orale d'admission qui intervient dans la spécialité choisie par le candidat au moment de son inscription (durée de préparation 1h30 ; durée de l'épreuve 1 heure avec un exposé de 20 minutes et un entretien de 40 minutes). L'épreuve est dotée d'un coefficient 6 pour le concours interne.

À partir d'une situation individuelle pouvant requérir l'intervention d'un psychologue de l'éducation nationale, il est attendu du candidat qu'il expose au jury son analyse et sa réflexion personnelles sur les modalités d'action susceptibles d'être mises en œuvre dans la perspective d'apporter une réponse à la question posée. La situation individuelle, tirée au sort par le candidat, comporte des questions le conduisant à raisonner par scénarios.

Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier chez le candidat sa capacité de dialogue, son aptitude à proposer des réponses en les argumentant ainsi que ses compétences

en matière de recul critique. Elle permet en outre d'apprécier sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions et à l'aune de la problématique vue dans tous ses aspects. L'aptitude du candidat à mobiliser, à des fins professionnelles, des aspects relevant de la recherche est un élément de valorisation de la candidature.

Le candidat développe dans son exposé les éléments constitutifs de la problématique. Cette partie de l'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury qui prend comme point de départ l'exposé du candidat et s'élargit pour aborder des situations professionnelles diversifiées.

Les attendus du concours

Le concours de PsyEn (externe ou interne) répond à plusieurs exigences :

Un recrutement de cadres A de l'éducation nationale

Cette première exigence conduit le jury à attendre des candidats une connaissance des droits, des obligations et de la déontologie des fonctionnaires, incarnée aussi bien par leur posture que par leur façon d'appréhender les situations proposées. De même leur connaissance du système éducatif, de son histoire, de son évolution, de son actualité et des valeurs qui le fondent est appréciée à l'aune de leur compréhension des enjeux. Elle intègre l'actualité éducative au sens large (notamment les textes réglementaires), les travaux scientifiques, et une capacité à les mettre en perspective pour dégager les problématiques des sujets proposés, en percevoir la complexité et appréhender la diversité des approches possibles.

Le jury apprécie une démarche structurée, appuyée sur des contenus (connaissances scientifiques, expériences...) et une capacité à construire une problématique à partir du sujet proposé et des questions qui lui sont associées. Postuler pour des fonctions de cadre A requiert par ailleurs de faire la preuve de qualités d'expression et de communication : clarté du propos, développement d'une argumentation, registre de langue adapté, correction syntaxique et orthographique. En effet, il est important de souligner que les candidats postulent pour des fonctions qui les amèneront à rédiger des écrits professionnels de différents types : notes, comptes rendus etc.

Un recrutement de psychologues de l'éducation nationale

Le jury rappelle que « Les psychologues de l'éducation nationale contribuent, par leur expertise, à la réussite scolaire de tous les élèves, à la lutte contre les effets des inégalités sociales et à l'accès des jeunes à une qualification en vue de leur insertion professionnelle. Ils mobilisent leurs compétences professionnelles au service des enfants et des adolescents pour leur développement psychologique, cognitif et social. Au près des équipes éducatives, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, ils participent à l'élaboration des dispositifs de prévention, d'inclusion, d'aide et de remédiation. Ils interviennent notamment auprès des élèves en difficulté, des élèves en situation de handicap, des élèves en risque de décrochage ou des élèves présentant des signes de souffrance psychique. Ils concourent à l'instauration d'un climat scolaire bienveillant et, lorsque les circonstances l'exigent, participent aux initiatives prises par l'autorité académique dans le cadre de la gestion des situations de crise ». (Décret 2017-120 du 1^{er} février 2017)

Le jury attend des prestations des candidats qu'elles traduisent une appropriation du décret du 1^{er} février 2017 et du référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (Arrêté du 26 avril 2017). La connaissance du référentiel de connaissances et de compétences des métiers du professorat et de l'éducation constitue un appui professionnel indispensable.

Le jury s'attend également à ce que les candidats connaissent les principaux repères du système éducatif (constats, données chiffrées, problématiques actuelles), les procédures et instances relevant de leur domaine de compétence, les parcours de scolarisation possibles, les partenaires internes et externes et les outils du PsyEn.

S'agissant du concours interne, la capacité des candidats, notamment de ceux issus de l'éducation nationale, de prendre appui sur des exemples tirés de leur pratique professionnelle est appréciée pour autant qu'elle soit pertinente, analysée et recontextualisée par rapport au sujet proposé.

Les points de vigilance du jury

Ils valent tant pour le concours externe que pour le concours interne.

Le jury valorise dans son évaluation un certain nombre de compétences transversales, de savoir-être, et de connaissances utiles voire nécessaires - à des degrés divers selon les épreuves. Les candidats reliront d'ailleurs avec profit les rapports de jury des années précédentes car beaucoup de remarques sont récurrentes.

Ainsi les épreuves requièrent une solide culture en psychologie : théories, courants et modèles de la psychologie se rapportant à l'éducation, au développement, à l'enseignement, aux apprentissages et à l'orientation scolaire et professionnelle, notamment la psychologie cognitive. Le jury apprécie que ces références théoriques soient articulées de façon pertinente avec l'expérience des candidats, les situations et les pratiques.

Les candidats qui disposent d'une connaissance précise et contextualisée des textes règlementaires, des lois et des réformes en cours et du fonctionnement du système éducatif peuvent la traduire aisément en enjeux (école inclusive, bien-être, décrochage etc.).

Lors des différentes épreuves, le jury s'attache à repérer la capacité des candidats à se projeter dans le métier de PsyEN, à s'approprier la posture de cadres de l'éducation nationale, porteurs des valeurs républicaines et membres à part entière des équipes éducatives. Le jury est attentif à la compréhension des missions du PsyEN notamment des spécificités de son intervention dans le cadre institutionnel. Il s'agit de se situer en tant que psychologue de l'éducation nationale et non de psychologue dans l'éducation nationale.

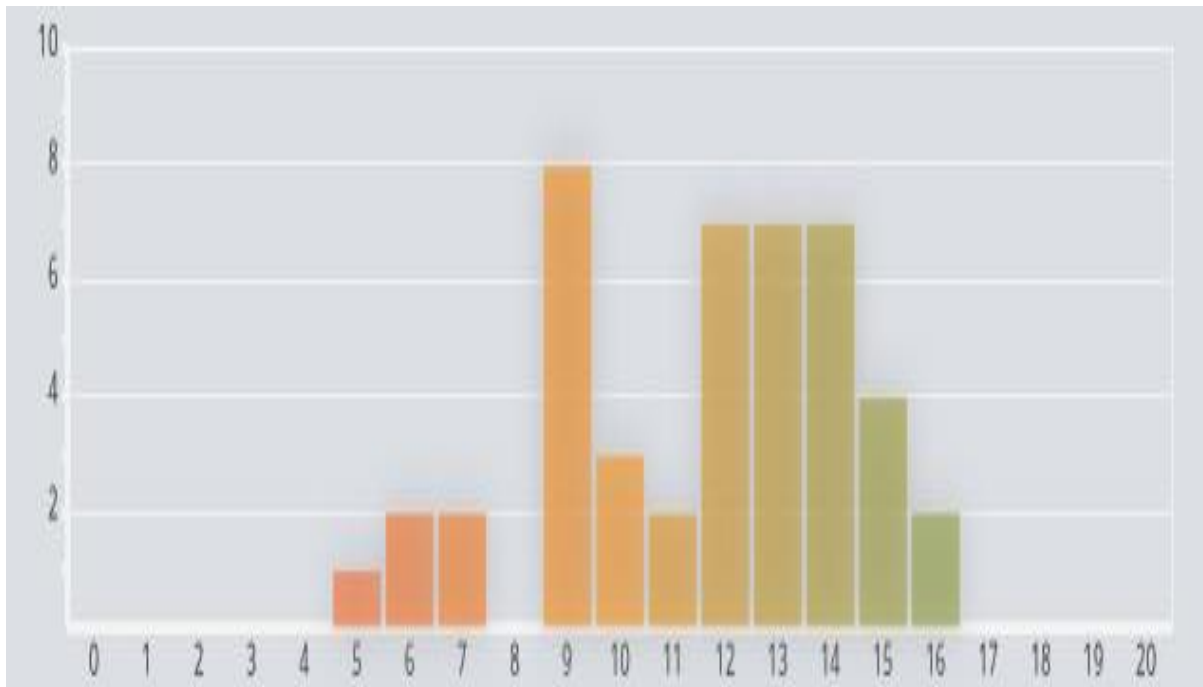
Le jury s'assure également de la connaissance générale par les candidats des dispositifs institutionnels pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, du rôle des acteurs du système éducatif et des partenaires extérieurs ainsi que de la compréhension des relations inter-catégorielles et interpersonnelles au sein des équipes éducatives.

L'expression d'une motivation authentique pour les missions de PsyEN et un attachement aux valeurs du service public constituent pour les candidats des points d'appui importants pour valoriser leur propos.

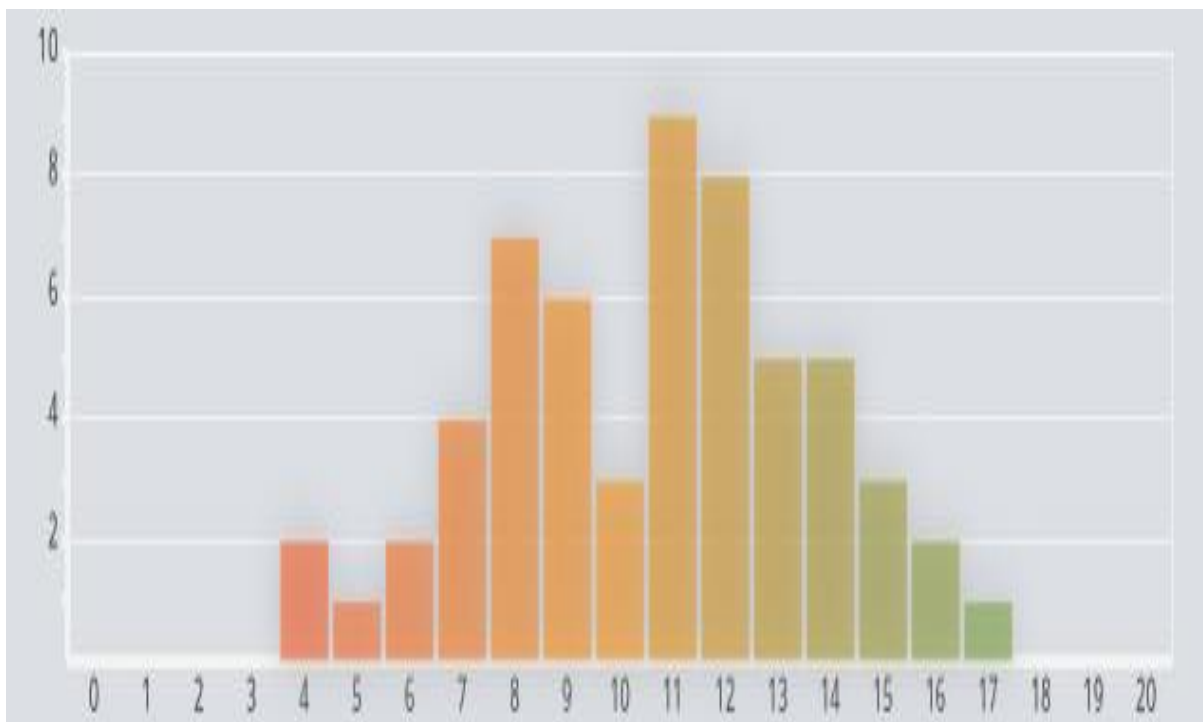
IV) Bilan des épreuves d'admissibilité et d'admission

- Les statistiques générales de l'admissibilité / admission

Les statistiques de l'épreuve écrite EDA



Les statistiques de l'épreuve écrite EDO



Moyennes (/20) obtenues pour 38 admissibles et 20 admis en EDA et 46 admissibles et 30 admis en EDO

PSYEN EDA	
Admissibles	Admis
2021 : 13,32	15,26
2022 : 13,97	14,12

PSYEN EDO	
Admissibles	Admis
2021 : 13,82	15,43
2022 : 12,93	14,22

Notes (/20) obtenues par type d'épreuve (supérieures et inférieures)

	PSYEN EDA	PSYEN EDO
Admissibles		
Étude de dossier 2021	16,20 - 11,20	16,50 – 12,00
Étude de dossier 2022	16,60 – 09,90	17,60 - 08,60
Admis		
Etude de dossier (oral) 2021	18,50 – 13,50	18,00 – 13,50
Étude de dossier (oral) 2022	19,00 – 11,00	19,00 – 12,00

Les moyennes présentées dans les tableaux ci-dessus montrent que seule une préparation sérieuse permet la réussite à ce concours. Même s'ils sont inférieurs à ceux de l'an passé, les résultats des candidats admis attestent un très bon niveau. Les notes planchers à l'admissibilité sont plus basses que celles de l'an passé, le jury ayant fait le choix, eu égard au nombre de candidats présents - inférieur d'un tiers à celui de la session précédente - et au nombre de postes mis au concours, de donner une place prépondérante à l'épreuve orale pour départager les candidats.

Les remarques du jury spécifiques à l'épreuve écrite

La qualité des copies (orthographe, ponctuation, grammaire, expression, lisibilité fonctionnelle)

Les PsyEn ayant de plus en plus d'écrits à réaliser dans leur pratique professionnelle, de solides qualités de rédaction sont nécessaires.

Globalement, les copies sont très correctes concernant l'orthographe et la grammaire (quatre copies sur cinq en moyenne). Certaines copies ont été difficiles à lire – ou portent des ratures – le défaut de lisibilité pouvant impacter l'appréciation globale portée sur la copie. Quelques maladresses d'expression ou une forme de familiarité dans la rédaction ont pu être relevées. Dans une copie (sur un lot de quinze copies), les correcteurs ont mentionné une défaillance dans la maîtrise de la langue.

La structuration de la pensée : introduction problématisée, construction en différentes parties, parties équilibrées et transitions entre les parties, qualité de l'information et de l'argumentation, contextualisation

On note de fortes différences dans la qualité de la structuration et de l'organisation de la copie.

Si quelques copies annoncent le plan et le questionnement, un nombre encore important de candidats répondent directement aux questions de manière scolaire sans contextualisation de la problématique ni structuration de la pensée (pas de propos introductifs et conclusifs, pas d'annonce de plan et de liaison entre les parties).

Les productions ne sont pas réalisées sous forme de dissertation (pas de transition). Par ailleurs, les parties sont bien souvent inégales avec un développement plus important pour les deux premières questions au détriment des questions liées à la mise en situation. Une copie qui débute par une très bonne introduction n'est, malheureusement, pas terminée. La gestion du temps n'a semble-t-il pas permis de traiter les deux dernières questions sereinement, la quatrième question est parfois à peine abordée.

L'argumentation est parfois superficielle, peu conceptualisée (manque de référence théorique, de définition des concepts) et peu étayée sur des exemples tirés de la pratique professionnelle. Elle reste parfois dans l'implicite, ce qui peut amener à des contresens. Les documents fournis ne sont pas assez utilisés et ne soutiennent pas la réflexion.

Les enjeux liés aux inégalités/égalités entre les sexes n'ont quasiment pas été abordés par la majorité des candidats.

Certains candidats véhiculent eux-mêmes les stéréotypes qu'ils sont censés combattre.

Traitement de la première question :

Points forts

Dans les meilleures copies, une définition théorique des notions et concepts, et notamment de celui de stéréotype est proposée.

Il est fait une exploitation pertinente des documents mis à disposition.

Le caractère « inconscient » de la transmission des stéréotypes est compris.

Dans l'ensemble, la notion des stéréotypes véhiculés par l'école et les enseignants est relevée, même si parfois il n'est pas fait état de leur impact.

Le rôle de l'école comme lieu de lutte contre les stéréotypes est souligné. Des candidats ont pu donner des exemples précis de la manière dont l'école véhicule et travaille les stéréotypes.

Points à améliorer

Un propos trop vague, très ou trop général, un traitement confus, des raisonnements circulaires, des répétitions perdent le lecteur.

Les concepts ont été assez peu définis, notamment celui de stéréotype, la notion de genre a été très peu explicitée. Peu, voire pas de références théoriques ont été mobilisées ou alors à mauvais escient sans lien avec la question.

La question n'a pas toujours été traitée dans sa double dimension : comment les stéréotypes **et** contre-stéréotypes sont véhiculés **puis** travaillés par l'école ?

L'exploitation des documents est perfectible. Quand ils sont utilisés, c'est parfois jusqu'à la paraphrase, sans place pour l'analyse et l'argumentation.

Les déterminismes de genre sur les parcours scolaires sont surtout appréhendés du point de vue des filles. Peu de copies évoquent les parcours des garçons.

Les impacts négatifs directs ou indirects ont été insuffisamment pris en compte.

Traitement de la seconde question :

Points forts

Globalement le rôle ou les missions des PsyEn tels qu'inscrits dans les textes sont cités et globalement appréhendés. Des candidats ont su prendre appui sur le référentiel de 2017.

Le rôle du psychologue EN est bien pris en compte dans la promotion de l'égalité filles – garçons.

Les meilleures copies ont su valoriser le rôle du PsyEn dans les actions individuelles et collectives et auprès des différents publics (élèves, enseignants, parents, partenaires...). Les relations avec les membres de la communauté éducative sont soulignées. Des exemples illustrant le champ de compétences du PsyEn (harcèlement et protocole PHARE) sont proposés.

Points à améliorer

Dans certaines copies, la réponse à cette question reste beaucoup trop générale et superficielle. Il est fait peu référence à la circulaire qui précise les missions du PsyEn, en particulier les missions relatives aux inégalités/égalités entre filles et garçons. Le rôle du PsyEn est abordé de manière générale sans le contextualiser à la thématique du sujet.

Les propositions concrètes d'actions à mener en tant que PsyEn, en direction des parents, ou celles à conduire dans le cadre d'instances institutionnelles (GPDS, CDOEA, ...) sont peu développées.

La pratique professionnelle n'est pas toujours mise en valeur. Peu de candidats ont développé des exemples. Il s'agit plutôt d'un inventaire d'actions.

La posture réflexive du Psy-en n'est pas toujours posée.

On a parfois le sentiment que le sujet a dérouté les candidats, en proposant une problématique sollicitant l'analyse du fonctionnement du système et en situant le PsyEn comme un acteur de changement dans les enjeux nationaux d'égalité des chances.

Traitement des troisième et quatrième questions EDA :

Points forts

La situation individuelle est bien prise en compte.

Les candidats ont souvent une bonne connaissance du système éducatif et prennent en compte l'importance du travail en étroite collaboration avec les différents acteurs dans et hors de l'école, notamment la famille.

Points à améliorer

Trop peu de référence au lien école-collège dans la perspective d'une continuité de la prise en charge de la situation de Romain.

Il serait apprécié que les candidats ne restent pas trop généralistes dans leurs actions. Seules quelques copies contextualisent bien l'intervention du PsyEn en lien avec la situation de Romain.

Au-delà de la situation particulière, rôle et posture du PsyEn ne sont pas toujours clairement exprimés.

Traitement des troisième et quatrième questions EDO

Points forts

C'est à partir d'une vision pertinente et étayée de la situation de Sarah que des pistes et un accompagnement judicieux sont proposés, les candidats développant des exemples d'actions pertinentes à conduire en direction de Sarah et de sa famille. Globalement le rôle d'accompagnement du PsyEn est perçu.

Les meilleures copies expriment un positionnement professionnel et une ouverture sur des problématiques actuelles en conclusion. Le propos atteste une vision globale de la profession et un positionnement réflexif adéquat.

Points à améliorer

Dans certaines copies, le traitement du sujet laisse entrevoir un positionnement professionnel mais qui ne s'exprime pas clairement.

La réponse à la question 3 est trop factuelle et descriptive (liste d'actions à la Prévert) et les propos généralistes à la question 4 s'éloignent trop du sujet.

La pratique professionnelle doit être mise en valeur. Les candidats ont peu souvent détaillé une action de formation

Le rôle du PsyEn ne doit pas se limiter à un rôle d'informateur. C'était la posture du PsyEn qui devait être évoquée lors de cette question :

- Le positionnement du ou de la Psychologue de l'éducation nationale était pour certains candidats centré sur l'information (une bonne information permet de faire des choix éclairés) sans mettre en avant d'autres aspects ;
- Le volet « tenir conseil », « accompagnement à la prise de décision » n'est pas toujours présent ; il est à affirmer de façon explicite ;
- Les actions proposées étaient parfois uniquement tournées vers l'élève, pas vers les équipes par exemple (Psychologue en tant que personne ressource...) ;
- Développer une action possible de formation (objectifs, contenu et déroulé, moyens, ...) en lien avec le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (compétence 2.9) ;
- Citer des dispositifs nationaux qui permettent d'aborder la problématique (exemple : les cordées de la réussite, ...).

Le jury a valorisé, tant en EDA qu'en EDO, les propos qui témoignaient d'une appropriation de la circulaire de mission et du référentiel de 2017 précédemment cités pour convoquer le rôle

du PsyEn, apporter des réponses réalistes, adaptées au terrain. Il recommande un positionnement souple et prenant en compte les contextes et paramètres. Il est important que les idées développées soient argumentées et étayées sur une littérature scientifique et une analyse réflexive des expériences. En aucun cas, le rôle du PsyEn ne peut se résumer à une liste d'actions, de prescriptions ou d'expériences professionnelles et/ou à des dispositifs et des instances auxquels le PsyEN participe.

Conseils aux candidats

Être attentif à la lisibilité et à la structuration de la copie.

Éviter le style familier qui, s'il peut s'entendre à l'oral, risque de mener à des maladroites voire des contresens à l'écrit. Les capacités rédactionnelles font partie des compétences attendues.

Terminer son travail et gérer le temps de manière à produire des parties équilibrées.

S'appropriier le sujet : veiller à un propos introductif problématisé et contextualisé, préciser les enjeux. Ne pas oublier de définir les termes ou concepts utilisés.

S'appuyer sur les documents fournis pour affiner et asseoir la réflexion. Ces documents doivent rester un appui au service d'une argumentation.

Ne pas être seulement dans la description mais analyser les informations.

Étayer le propos par des apports théoriques illustrés par des propositions concrètes qui permettent de bien appréhender la fonction de PsyEn en s'appuyant sur les missions et le code de déontologie. Les références bibliographiques sont appréciées lorsqu'elles permettent de traiter le sujet. Il ne s'agit pas seulement de citer le nom d'un auteur mais d'utiliser ses propos à bon escient afin de soutenir une argumentation. Les normes en matière de citation d'ouvrages ou d'auteurs doivent être respectées : titre de l'œuvre souligné, nom de l'auteur après une virgule. Les citations doivent être transcrites entre guillemets.

Faire davantage de lien avec le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale et rappeler les textes principaux qui structurent la politique éducative (Loi pour l'école de la confiance, ...).

Éviter une trop grande généralisation des missions ou actions du PsyEn amenant parfois à s'éloigner du sujet proposé. Prendre le temps de détailler une (seule) action en la déclinant de façon très concrète. Insister sur la posture du PsyEn avec une expertise qui lui est propre.

Être vigilant sur la projection précise dans l'environnement professionnel spécifique aux PsyEn EDA ou EDO.

Proposer une ouverture en conclusion, tracer des perspectives au-delà de l'étude proposée

Le jury encourage les candidats au concours à s'imprégner des ressources proposées dans la bibliographie mise à leur disposition. Le programme est disponible à l'adresse suivante <https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264> (rubrique « programme des concours, sessions 2022 et 2023 »).

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler la bibliographie publiée chaque année qui doit leur permettre d'identifier des problématiques au cœur des préoccupations des acteurs du système éducatif et dont la connaissance est indispensable pour de futurs PsyEN.

L'épreuve d'admission

Comme énoncé *supra*, cette épreuve permet notamment au jury d'évaluer chez le/la candidat(e) son aptitude au dialogue, à proposer des réponses en les argumentant et en s'appuyant sur des connaissances ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle est en outre l'occasion de repérer sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions.

Lors de l'exposé, le jury apprécie que les candidat(e)s proposent clairement une problématique et présentent une réflexion structurée s'appuyant sur un plan annoncé en introduction, élargissant le propos en conclusion, inscrivant ainsi le sujet dans un cadre systémique. Il valorise également l'utilisation des documents et des références de façon pertinente pour donner de la consistance à leur présentation.

Le jury lance l'entretien à partir de l'exposé du candidat de façon à aborder des situations professionnelles diversifiées. Il s'agit de prendre de la hauteur par rapport à la situation à analyser, en la confrontant à d'autres situations, ce qui permet d'évaluer les facultés d'adaptation des candidats et leur capacité à se projeter dans la fonction. Le jury conjugue souvent questions précises et questions plus ouvertes. Dans ce dernier cas, le candidat, par rapport à des situations complexes de terrain, voire des dilemmes, est évalué à l'aune de sa capacité à se positionner non seulement en tant que professionnel de la psychologie, mais aussi en qualité de fonctionnaire garant de la continuité et de l'efficacité du service public d'éducation.

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et apprentissages », l'épreuve a vocation à vérifier si le candidat est en capacité d'analyser et de comprendre une situation, un travail en équipe au sein d'un cycle, d'un RASED, d'une équipe pluri-professionnelle. La notion de « continuité éducative » (liens entre cycles d'enseignement, avec les différents lieux de vie de l'enfant, avec les partenaires...) doit être comprise par le candidat. Par ailleurs, l'objectif de l'épreuve est de déceler ses aptitudes dans la conduite d'actions de prévention et de remédiation individuelles ou collectives et d'accompagnement à la mise en place d'actions propices à favoriser un climat scolaire bienveillant dans les écoles.

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », l'épreuve a vocation à vérifier si le candidat est en capacité de relier la spécificité de la période de l'adolescence, dans ses aspects singuliers et son inscription sociale avec l'engagement scolaire de l'élève et la nécessité d'élaborer d'un projet d'orientation et de construction d'un parcours de formation qualifiant, débouchant sur une insertion professionnelle. Pour ce faire, la compréhension du candidat des attentes et des contraintes du monde économique et professionnel, sa connaissance des problématiques du monde du travail et du marché de l'emploi, des différentes filières et modalités de formation doit être recherchée. De même, sa sensibilité aux questions de bienveillance et de climat scolaire, son

appréhension des questions d'accompagnement des parcours des adolescents et des jeunes adultes et de contribution à la réussite scolaire et universitaire sont sondées.

L'aptitude au dialogue est valorisée d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une bonne maîtrise de la langue, de clarté dans le propos, d'écoute lors du temps d'échange avec le jury. Les attendus quant à la posture professionnelle et la loyauté sont éprouvés lors de l'entretien.

Les candidats capables, à partir de l'analyse psychologique de l'élève, d'apporter des pistes d'adaptations pédagogiques aux enseignants ont retenu l'attention du jury. Ils ont été d'autant plus valorisés qu'ils ont su mobiliser des références théoriques, voire des recherches scientifiques, à la croisée des sciences cognitives et de la pédagogie.

L'usage des bilans psychologiques constitue un point d'appui important pour la pratique du PsyEN. La méconnaissance de leur fonctionnement et le manque de précision quant à l'interprétation de données chiffrées relevant d'une approche statistique et critériée pénalisent certains candidats, parfois déroutés quand il s'agit d'expliquer simplement à quoi renvoie un écart-type ou un rang percentile. La connaissance de la pluralité des batteries de tests psychométriques à disposition est impérative de même qu'une connaissance des épreuves projectives, qu'elles soient narratives (CAT, TAT, PN...) ou graphiques (dessins de personnage, de la famille, D10 etc.). La lecture d'ouvrages théoriques sur l'analyse des tests, même en lien avec des études de cas, ne peut remplacer l'expérience de la conduite de ceux-ci (stages etc.).

Le jury attend du PsyEN un éclairage fondé sur le croisement de données objectives et subjectives (Par exemple la capacité à inférer un indice de maturité graphique à partir d'un dessin du bonhomme...).

- **Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale**

Exposé

Qualité d'expression des candidats

En règle générale, la qualité d'expression est satisfaisante.

Attention toutefois aux expressions « fourre-tout », aux approximations, voire aux termes mal maîtrisés dans les réponses données.

Qualité de la communication avec le jury

Au fil de l'entretien, les candidats se détendent et sont à l'écoute du questionnement du jury. L'interaction est bonne.

Respect du temps imparti

Il est globalement satisfaisant.

Points forts

Les candidats n'outrepassent pas le temps imparti.

Les bons, voire très bons exposés sont structurés.

L'engagement au service des élèves et des équipes est perceptible. La motivation est affirmée.

Le travail d'équipe est souvent mis en avant pour avancer dans la recherche de solutions.

Les candidats sont dans une posture dynamique d'évolution professionnelle.

Points à améliorer

Peu de candidats présentent un plan, une construction pour leur exposé.

Des candidats exposent rapidement, voire trop rapidement, sans entrer dans une véritable analyse.

La solution est souvent de répondre aux questions d'emblée, sans introduction ni conclusion.

Certains candidats paraphrasent le texte et les documents proposés.

La situation est parfois intégrée de manière parcellaire et les adaptations concrètes font défaut. Des exposés peuvent passer à côté d'un enjeu fort de la situation.

La problématisation et l'élargissement du propos sont assez peu présents. L'inscription dans les enjeux de l'école est à renforcer de même que la référence aux textes.

Parfois un catalogue de connaissances est livré.

Interrogation

Points forts

Les candidats sont à l'écoute et s'efforcent d'entrer dans une posture réflexive, développent une analyse psychologique en lien avec la situation proposée.

La posture est bienveillante et constructive.

Les bons candidats sont en capacité de développer une argumentation mais aussi de réviser leur propos si besoin.

Leur expérience peut être un point d'appui pour éclairer la situation.

Les meilleurs candidats ont une vision globale du rôle du PsyEN (individuel/collectif/institutionnel)

Points à améliorer

La connaissance du système éducatif reste approximative. Certains candidats ne se sont pas préparés (par exemple, en EDO méconnaissance du parcours Avenir, des dispositifs tels PPRE/PPS/PAP, de la MLDS).

La capacité à élaborer des hypothèses de compréhension par rapport à la problématique est perfectible et les aménagements proposés sont peu concrets, trop généralistes. Souvent, le candidat peine à entrer dans une démarche d'analyse et se réfugie dans la recherche de solutions, en développant un catalogue de dispositifs pas toujours contextualisés. L'articulation théorie/pratique est à renforcer.

Les candidats manquent de repères, leur positionnement est encore inabouti.

La communication doit pouvoir être plus institutionnelle.

Les références théoriques sont très peu mobilisées.

Conseils aux candidats

Poser sa voix (attention à un timbre trop faible ou monocorde)

Utiliser le temps imparti pour l'exposé en se posant davantage

S'entraîner à la gestion du temps de l'exposé et au débit de parole

Approfondir la connaissance des enjeux du système éducatif et des dispositifs existants

Investir davantage les repères institutionnels et les attendus professionnels

Prendre de la hauteur en évitant de s'enfermer dans des organisations « locales » même si elles peuvent être évoquées

Ne pas hésiter à émettre des hypothèses sur les situations

Ne pas hésiter à faire part des éléments/informations manquants pour une analyse plus poussée de la situation

Privilégier des développements synthétiques et pragmatiques qui favorisent la dynamique de l'échange avec le jury.

S'entraîner à l'étude de cas

Asseoir sa connaissance des différents troubles

Sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'égalité filles-garçons (documents joints en annexe)

Barème d'évaluation

- **Construction générale des réponses : 10 points**
- **Structuration de la pensée et méthodologie : 20 points**
- **Question 1 : 15 points**
- **Question 2 : 15 points**
- **Question 3 : 20 points**
- **Question 4 : 20 points**

Conclusion

Les candidats du concours interne exprimeront d'autant mieux leur potentiel qu'ils pourront prendre appui sur des références théoriques solides, une bonne connaissance des dispositifs institutionnels, une capacité à problématiser et analyser les situations proposées au-delà de l'action concrète, à faire montre d'un positionnement professionnel rigoureux dans un environnement complexe où ils interagissent avec de multiples acteurs au sein et à l'extérieur de l'éducation nationale en gardant comme objectif premier l'intérêt bien compris des élèves.

ANNEXES

Étude de dossier portant sur l'égalité entre les filles et les garçons.

Document 1 : Préambule de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif 2019-2024 (Extraits) ;

Document 2 : Acquérir une culture de l'égalité entre les sexes. Entretien avec Marie-Duru-Bellat, chercheuse en sociologie de l'éducation - 2014 - Canopé ;

Document 3 : Les parcours scolaires différenciés des filles et des garçons – Entretien avec Pascal Huguet, directeur de recherche au CNRS, directeur de la Fondation de recherche 3C à Aix-Marseille – 2014 – Canopé (Extraits)

Document 4 : Les contre-stéréotypes en éducation. Un outil en faveur de la promotion de l'égalité filles-garçons ? Article de Julie Devif, Laurence Reeb, Christine Morin-Messabel et Nikos Kalampalikis Groupe de recherche en psychologie sociale (GRePS EA 4163) Université Lyon, université Lumière Lyon 2 in DEPP EF-98 2018 Article 8 (Extraits)

Document 5 : Répartition par sexe des élèves selon les doublettes les plus choisies en terminale générale en 2020 / Répartition des élèves des formations technologiques selon le sexe et la série à la rentrée 2020 in Note d'information n°20-38 DEPP

Document 1

Le 25 novembre 2017, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale » du quinquennat. Il a défini l'éducation comme le premier pilier d'une politique ambitieuse permettant à la fois de diffuser la culture de l'égalité et de prévenir et combattre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles. Cette dynamique s'est poursuivie avec les annonces du Comité interministériel à l'égalité femmes-hommes du 8 mars 2018(CIEFH); celui-ci a été l'occasion de décliner une série de mesures poursuivant l'objectif « d'éduquer à l'égalité dès le plus jeune âge », en agissant auprès de toute la communauté éducative. Les stéréotypes de sexe se mettent en place dès le plus jeune âge et influent sur la manière dont les garçons et les filles construisent au fil des ans leur identité, leur scolarité, leur orientation professionnelle. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à lutter contre les inégalités partout où elles continuent de se manifester, notamment dans les établissements d'enseignement scolaire et supérieur. Cette culture de l'égalité entre les sexes est en effet constitutive du principe d'égalité des chances et du respect d'autrui, dont l'apprentissage est au fondement des missions de l'École et s'inscrit à la fois dans les enseignements, les actions éducatives et la vie scolaire. [...] La dernière convention interministérielle 2019-2024 « pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » a précédé l'introduction d'un nouvel enseignement moral et civique se fixant notamment comme objectif l'acquisition par les élèves du respect de la personne et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ses préconisations en matière de formation des personnels ont aussi permis d'inscrire dans les missions des écoles supérieures du professorat et de l'éducation celle de sensibiliser l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations. Les données statistiques produites chaque année par le ministère en charge de l'éducation nationale continuent toutefois de mettre en évidence des différences selon les sexes en matière de parcours et de réussite des jeunes, de choix d'orientation et de poursuite d'études entre filles et garçons, qui auront des incidences ultérieures sur l'insertion dans l'emploi ainsi que sur les inégalités professionnelles et salariales entre les femmes et les

hommes. Plusieurs enquêtes et études permettent par ailleurs de dessiner une image du sexisme dans les établissements scolaires. L'enquête de climat scolaire et de victimation 2017-2018 indique que les comportements déplacés à caractère sexuel concernent 11 % des lycéennes et que celles-ci sont deux fois plus souvent que les garçons confrontées aux violences graves et cyber-violences à caractère sexuel. Toutes les enquêtes interrogeant les perceptions des élèves confirment ce diagnostic: les filles et les garçons font l'expérience des inégalités dès le plus jeune âge. [...] Des études indiquent régulièrement que ces violences à caractère sexiste et sexuel se prolongent dans les espaces numériques. La permanence de certains enjeux et de l'émergence de nouvelles problématiques – notamment la montée du cyber-sexisme – engage à conduire une politique encore plus volontariste et à aller plus loin, à la fois dans l'éducation des jeunes à l'égalité et dans la protection des élèves et des étudiantes et étudiants, en mobilisant tous les acteurs et tous les leviers de politique publique. Cette cinquième convention pour la période 2019-2024 porte ainsi une nouvelle ambition. Associant – au-delà des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur – tous les ministères responsables de missions d'enseignement, ce nouveau texte-cadre privilégie une approche globale, définissant cinq grands axes d'intervention, déclinés en objectifs, eux-mêmes précisés par des mesures concrètes et évaluables :

piloter la politique d'égalité au plus près des élèves et des étudiantes et étudiants ;
former l'ensemble des personnels à l'égalité ;
transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel ;
lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
s'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation. [...]

Document 2

L'égalité, c'est un objectif que se donne l'école. Une égalité dans l'instruction et aussi, bien qu'on en parle moins, mais plus quand on s'intéresse aux inégalités garçons-filles, une égalité d'éducation. C'est-à-dire que l'enfant sorte de l'école avec une certaine confiance en lui, qui soit égale pour les garçons et pour les filles, et avec un certain nombre d'attitudes.

Au départ, l'institution scolaire est faite pour que les enfants partagent des valeurs, des façons d'être qui font qu'ils seront bien dans la vie.

Quand vous mettez ensemble des garçons et des filles qui arrivent à l'école déjà empreints de modèles, que vous les confrontez à des enseignants qui sont nichés dans une société qui a des modèles, auxquels ils adhèrent plus ou moins consciemment, ça va produire un ensemble qui n'est pas toujours favorable à l'égalité parce que les représentations du masculin, du féminin, vont contrarier ces objectifs d'égalité.

Sur la mixité, les enseignants doivent connaître les travaux qui montrent comment la mixité produit de l'inégalité. Ils pensent qu'il n'y a pas d'autre solution, on prépare des élèves à une vie mixte, donc, on les met dans les classes mixtes.

Ce que montrent les travaux, c'est que les élèves arrivent à l'école empreints du modèle stéréotypé selon lequel étant une fille, il y a des choses qui sont pour elle et pas pour elle et un garçon, pareil. Ceci va interférer avec leur réussite. Il a été démontré par des travaux de psychologie sociale que dans un contexte mixte, les filles s'estiment moins compétentes, notamment dans les matières qu'elles estiment, à tort, évidemment, n'être pas faites pour elles.

Les jeunes anticipent le monde du travail tel qu'il est. Vous allez faire des cours en disant aux filles : "Allez toute direction", elles sortent de l'école, elles voient un immeuble en construction

à côté, elles ne voient que des hommes. Et elles n'ont pas envie d'y aller, car c'est des métiers difficiles. Elles voient le monde tel qu'il est, les parents aussi. C'est pas que du stéréotype, c'est aussi de la réalité.

Et si on veut changer les inégalités d'orientation en ce sens que ça limite les choix, il faut changer la réalité. Ce que je trouve intéressant aussi dans la perspective filles-garçons, c'est que ce serait très bénéfique si elle sensibilisait les enseignants au fait que chaque contact avec un élève est empreint d'attentes. Les enseignants vont éduquer à travers un certain nombre d'interactions dont ils ne sont pas forcément conscients, un certain nombre d'intonations, de contacts informels avec les élèves. Mais il faut voir que ce qui vit l'élève, c'est pas simplement ce qui se passe avec l'enseignant. Les élèves entre eux ont un rôle de socialisateurs. On fait quelque chose face à ses camarades et ceci peut être très important. C'est ce qu'on appelle le curriculum caché.

Il y a le curriculum, c'est le programme officiel que l'enseignant va suivre, mais il y a aussi tout ce que l'élève apprend. Il apprend que dans la classe, par exemple, l'enseignant ou l'enseignante s'attend à ce que les garçons se mélangent avec les filles, valorisent la mixité. Il est surpris si les filles se mettent au fond de la classe, parce que ça, c'est plutôt une technique de garçon. Ça, c'est pas dans les programmes. Mais les élèves le vivent au jour le jour et ceci va participer de leur éducation.

Il se passe beaucoup de choses dans les classes au quotidien et c'est très difficile de faire attention, car les enseignants doivent avoir en tête plein de choses. S'ils doivent en plus penser à ça, c'est difficile, car eux-mêmes sont marqués par ces choses-là. C'est des choses qui paraissent insignifiantes. On peut dire : "C'est pas parce que l'enseignant fait un compliment à une fille sur sa tenue qu'il va être sexiste, etc." Mais c'est des petites choses. Il y en a tout le temps. C'est rare qu'on complimente un garçon sur sa tenue. Une fille, c'est souvent. Qu'est-ce qu'elle apprend ? Elle apprend que pour une fille, c'est important d'être bien habillée. Et tout à l'avenant. Il y a beaucoup de petites choses qui s'accumulent.

Il faut armer les jeunes pour décrypter tout ça. Les enseignants se sentent peut-être pas habilités à faire ce travail parce qu'il débouche sur une critique des relations entre hommes et femmes.

Je comprends qu'il y ait cette résistance, mais on a ce problème dans toutes les tâches d'éducation. Est-ce qu'on éduque pour adapter, pour insérer au mieux, adapter au mieux ou pour contester ? Donc là, il peut y avoir un choix des enseignants et je comprends que les enseignants puissent hésiter. Mais celui qui n'hésite pas, de fait, les recherches montrent qu'il avantage les garçons.

Il y a une réflexion importante à faire de la part des enseignants, mais c'est leur rôle. Je pense que ce n'est pas être partisan que de dire : « Dans une école qui, théoriquement, distribue les chances, il n'y a pas de raison que les chances soient bornées ».

C'est tout. C'est déjà pas mal.

Document 3

Sur la question de la réussite des filles et des garçons et des choix d'orientation, de grandes tendances à retenir qui sont inscrites dans les statistiques nationales. D'abord, quel que soit le milieu social d'origine, les filles accusent un retard scolaire moins important que celui des garçons. On en parle peu mais ça a son importance. Mais surtout, les filles, globalement, réussissent mieux que les garçons à l'école.

Leur réussite est attestée par les résultats au brevet des collèges, le fameux DNB. En 2010, les taux de succès étaient globalement de 86 % pour les filles et de 81 % pour les garçons. On est

au-delà de 80 % mais on voit que cet avantage s'exprime en faveur des filles. Ensuite, ce point est très important, les taux de réussite des filles au bac étaient et demeurent supérieurs aux taux de réussite des garçons toutes séries confondues, même en série S, scientifique, ou en STI, sciences et techniques de l'ingénieur. On a 86 % de filles qui réussissent et seulement 82 % des garçons. [...] Ces bons résultats sont en faveur des filles et sont tous contraires au stéréotype d'une infériorité intrinsèque, donc naturelle quelque part, des filles en maths et dans les filières scientifiques et techniques. Il n'en va pas de même concernant les choix d'orientation. C'est plus compliqué, s'agissant en particulier des séries du bac et des choix effectués après le bac.

En dépit d'une réalité statistique, dont nous avons vu qu'elle était favorable aux filles dans toutes les séries du bac, y compris dans les séries scientifiques et techniques, elles peinent encore à s'orienter dans ce sens. Les filles font plus souvent des choix d'enseignements littéraires et les garçons, d'enseignements scientifiques et technologiques, cela dès la seconde, à travers leur choix d'enseignement d'exploration en seconde générale et technologique. [...]

En revanche, la notion d'"ingénierie", en particulier le mot "ingénieur", les "effraient" ou, en tout cas, rendent les choix d'orientation plus difficiles. [...] En première, les filles choisissent davantage les séries ES et S et les garçons, les séries S et STI. Les deux extrêmes sont représentés par les séries STI et STSS, sciences et techniques sanitaires et sociales pour STSS. 15% de filles en STI contre 92% en STSS qui offrent un débouché naturel pour le métier d'infirmière. Pourtant, il faut le marteler les taux de succès des filles qui s'engagent en S et STI sont excellents. Elles réussissent mieux que les garçons. [...] La question est de savoir comment expliquer ce paradoxe, parce que c'en est bien un, pour mieux combattre la sous-représentation massive des filles dans les séries, puis dans les filières scientifiques et technologiques. [...]

On voit, y compris dans l'enseignement professionnel, à quel point les filles et les garçons se séparent à travers des choix d'orientation et on sent quand même, on va aborder le sujet plus directement, le poids de stéréotypes que véhiculent nos sociétés dans le domaine.

Document 4

La classe est un milieu de vie sociale dont les enfants adoptent implicitement les règles et normes [Rouyer, Mieyaa, Le Blanc, 2014]. Il est nécessaire d'être conscient que si l'école a un rôle de transmission de connaissances, elle participe également à l'apprentissage des rôles sociaux, des normes et des valeurs [Dayer et Collet, 2014], comme les rapports sociaux de sexe. En effet, les représentations sociales [Moscovici, 2013] véhiculées par les personnels éducatifs et les pairs à propos des rapports sociaux de sexe rendent compte de la transmission des stéréotypes et rôles. [...]

Les études menées, tant auprès des enfants que des professeurs des écoles mettent en relief un rapport complexe aux contre-stéréotypes, de par la prégnance des discours stéréotypés. En effet, les enfants préfèrent les illustrations stéréotypées et leurs discours tendent à être, à leur tour, stéréotypés. Ceci illustre une certaine intériorisation des normes sociales de sexe. Ces éléments se retrouvent dans les discours enseignants : les filles et garçons sont abordés sous l'angle des différences, traduisant un rapport asymétrique entre les sexes. [...]

La transgression des rôles et normes sexués est généralement davantage admise pour les filles – puisqu'elles se rapprochent de traits valorisés puisque masculins – que pour les garçons. Ceci renvoie bien aux descriptions et prescriptions liées au sexe : l'adoption de traits

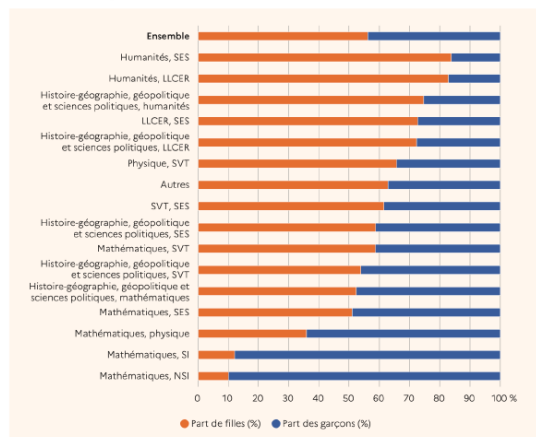
transgressant de ce qu'est et ce que doit être une femme, un homme, peut entraîner le rejet d'une personne. [...]

Le travail d'élaboration de l'identité sexuée n'est jamais achevé et un remaniement cognitif et affectif est possible tout au long de la vie [Duveen, 1997 ; Rouyer, Mieyaa, Le Blanc, 2014]. C'est ce qu'illustre l'étude menée auprès des enfants puisque l'ajout d'un trait de personnalité contre-stéréotypé modifie leurs discours qui deviennent alors moins stéréotypés. Ces éléments ouvrent des réflexions en psychologie sociale de l'éducation. Il apparaît nécessaire de travailler autour des contre-stéréotypes de sexe auprès des enfants, d'une part, et de questionner la formation enseignante initiale sur ces notions, d'autre part. [...]

L'enjeu est d'amener les élèves à être réflexifs et critiques sur les stéréotypes et inégalités présents dans les pratiques [Pasquier, 2013 ; Rouyer, Mieyaa, Le Blanc, 2014], ce qui n'est possible que si les enseignantes et enseignants transmettent les pratiques et savoirs issus de la formation, en classe.

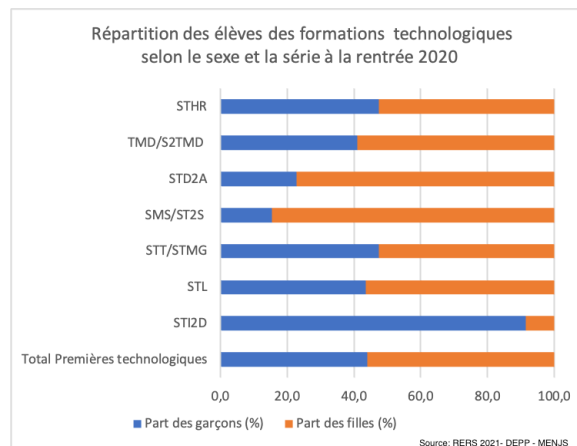
Document 5

► 2 Répartition par sexe des élèves selon les doublettes les plus choisies en terminale générale en 2020



Champ : France métropolitaine et DROM, enseignement public et privé, y compris hors contrat.
Source : MENJ5-DEPP.

Réf : Note d'Information, n° 20.38 © DEPP



Source: REHS 2021- DEPP - MENJ5

Éléments de correction : « Égalité filles-garçons »

Avertissement : il ne s'agit pas ici d'un corrigé type mais bien d'éléments de correction du sujet proposé

Questions communes EDA et EDO

1. Comment les stéréotypes et contre-stéréotypes « filles-garçons » peuvent-ils être véhiculés et travaillés par l'École ?
2. En quoi la question de l'égalité garçons-filles entre-t-elle dans le champ des compétences du PsyEn et quel est son rôle dans la promotion de l'égalité filles-garçons ?

Situation spécifique aux candidats EDA

Les parents de Romain, élève de CE2, demandent à rencontrer l'enseignante de leur fils car depuis plusieurs semaines celui-ci pleure chaque matin avant d'aller à l'école, se plaint de maux de ventre et exprime clairement le fait de ne plus vouloir y aller. Il ressort des discussions avec leur fils qu'il se sent rejeté par ses camarades. En effet, il dit ne pas aimer les jeux de ballon auxquels joue la majorité de son groupe de copains. Il s'en retrouve donc rejeté, y compris lors des activités menées dans la classe. Il aime les jeux plus calmes avec un petit groupe de filles pendant la récréation.

Questions

3. L'enseignante, préoccupée par cette situation, fait appel au PsyEn. Quelles initiatives, le PsyEn peut-il prendre dans ces circonstances ?
4. Quelles sont les actions de moyen et de long terme envisageables ? Avec quels partenaires potentiels ?

Situation spécifique aux candidats EDO

Sarah, élève de seconde, souhaite s'orienter vers une classe de première technologique industrielle STI2D. Ses résultats lui permettraient d'aller vers une première générale. Elle veut devenir ingénieure. Elle est très intéressée par les expérimentations, la mise en pratique et les robots. Ses parents privilégient quant à eux une orientation vers la voie technologique tertiaire dans un lycée plus proche du domicile. Les enseignants soutiennent le choix des parents au motif que Sarah est une élève assez réservée et risque de peiner à trouver sa place en voie technologique industrielle.

Questions

3. Comment le PsyEn peut-il aider à confirmer/infirmier le projet d'orientation de Sarah ?
4. Quelles actions à court terme mettriez-vous en œuvre concernant Sarah ? Quelles actions à moyen et long terme auprès de l'équipe enseignante ?

Introduction :

Elle devait permettre aux candidats de :

- Poser le contexte : notion, déjà présente dans la loi de 2013, inscrite dans le code de l'éducation, grande cause nationale du quinquennat, mise en place d'un comité interministériel le 8 mars 2018
- Définir l'égalité, le genre
- Rappeler l'impact des inégalités de genre au plan scolaire, social, professionnel, psychologique, ...
- Situer les enjeux pour l'école : une problématique à partager par l'ensemble des acteurs dans le cadre d'une école inclusive qui accueille tous les élèves quelles que soient leurs caractéristiques personnelles
- Rappeler les missions du PsyEn au regard de cette problématique (cf. arrêté)
- Annoncer le plan du devoir

Question 1 : Comment les stéréotypes et contre-stéréotypes filles-garçons peuvent-ils être véhiculés et travaillés par l'École ?

Définition des notions de stéréotypes et contre stéréotypes et illustration, soit en prenant appui sur les documents, soit sur ses connaissances, son expérience.

Les stéréotypes sont présents dans différents domaines et affectent les relations entre les élèves mais aussi les relations enseignants-élèves. Ils imprègnent les enseignements, les gestes professionnels, les relations interpersonnelles, le climat scolaire, les commentaires adressés aux élèves ou portés sur leur copie, les manuels...

Ils sont véhiculés par l'école de manière implicite et « à l'insu du plein gré des acteurs » et ont des effets négatifs directs ou indirects sur le bien-être, le parcours, les apprentissages des élèves : effet pygmalion, intériorisation des stéréotypes, menace du stéréotype, ...Les candidats pourront s'appuyer sur des auteurs : Rosenthal, Moscovici, Mosconi, Steele, ...

L'école a aussi une mission de lutte contre les stéréotypes (c'est en ce sens qu'elle « travaille » les stéréotypes pour les dépasser, pour lutter contre les stéréotypes négatifs) : mission d'information, de sensibilisation, d'explicitation du stéréotype, égalité de traitement des filles et des garçons, encouragement à une orientation non genrée, transmission des valeurs.

En son sein, l'école travaille à l'instauration d'un cadre protecteur sans comportement ni violence sexiste, encourage la mixité dans toutes les activités proposées.

Elle dispose d'outils pour promouvoir l'égalité filles-garçons : le règlement intérieur, les instances représentatives des élèves, le dispositif de la Mallette des parents.

Question 2 : En quoi la question de l'égalité garçons-filles entre-t-elle dans le champ de compétences du PsyEn et quel est son rôle dans la promotion de l'égalité filles-garçons ?

La circulaire 2017-79 du 28 avril 2017 précise les missions des PsyEn : ils promeuvent des initiatives de prévention des phénomènes de violence, de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.

Il est attendu des candidats qu'ils évoquent le rôle du PsyEN dans différents contextes :

- Actions individuelles auprès d'un élève

- Actions en direction d'un groupe d'élèves en matière de prévention ou interventions en contexte (poser le cadre partenarial de ces interventions : infirmier scolaire, AS, CPE, ...)
- Actions en direction des équipes (instances, aide à la gestion de situations, formation et accompagnement, ...)
- Actions en direction des parents (réunion d'informations, café des parents, ateliers, ...)
- Actions dans le cadre d'instances partenariales internes et externes (CDOEA, GPDS, commissions de vie scolaire, ...).

Il est souhaité que les candidats puissent développer *a minima* un exemple, plutôt deux pour éviter l'effet « liste à la Prévert ».

Au-delà des actions, on attendra des candidats qu'ils valorisent une posture réflexive du PsyEn au regard de cette problématique qui doit irriguer le discours et la pratique du professionnel. Cette réflexivité s'applique à sa propre pratique.

Questions EDA 3 et 4 :

3. L'enseignante, préoccupée par cette situation, fait appel au PsyEn. Quelles initiatives le PsyEn peut-il prendre dans ces circonstances ?

Les candidats prendront appui sur la situation proposée pour aborder les interventions du PsyEn en direction des différents acteurs :

- Observation de l'enfant à l'école : qualité des interactions, du climat scolaire, vigilance par rapport à la notion de harcèlement. Des stéréotypes sont-ils véhiculés par l'enseignante et/ou les élèves ?
- Entretien avec l'enseignante : analyse de la situation, répercussion sur les apprentissages de Romain, sur le climat scolaire. L'enseignante se trouve-t-elle en difficulté ? A-t-elle pu mettre en œuvre des actions ? Quelles seraient ses attentes ?
- Entretien avec les parents pour faire un point sur le quotidien de l'enfant et cerner les représentations qu'ils ont de leur enfant, de son parcours scolaire, de ses activités et relations extra-scolaires, ...Quels signaux les ont conduits à alerter l'enseignante ?
- Entretien avec l'enfant pour évoquer son ressenti, ses difficultés. Recours possible à des outils projectifs (dessins, CAT, Patte Noire, ...) et / ou questionnaires (anxiété – R-CMAS / dépression – CDI, MDI-C).

4. Quelles sont les actions de moyen et de long terme envisageables ? Avec quels partenaires potentiels ?

À moyen ou long terme, le PsyEn va pouvoir intervenir au sein de la classe / de l'école pour des actions de sensibilisation : travail sur l'intimidation et le harcèlement (dispositif PHARE), travail sur les stéréotypes et contre stéréotypes, travail sur l'empathie, travail sur la régulation des émotions, ...

Il pourra participer à un conseil des maîtres pour aider à la réflexion de l'équipe sur la lutte contre les stéréotypes : langage, gestes professionnels, organisation de la classe et des espaces de vie, ...

Au sein du Pôle ressources, le PsyEn pourra travailler en lien avec l'infirmière scolaire (EAS), les conseillers pédagogiques (climat scolaire, aménagement des espaces, ...).

S'agissant de Romain, un suivi filé jusqu'à la fin de sa scolarité primaire sera organisé en préparant l'entrée au collège avec le PsyEn EDO. En fonction de l'évolution de la situation, un suivi extérieur pourrait être envisagé.

Questions EDO 3 et 4 :

3. Comment le PsyEn peut-il aider à confirmer/infirmier le projet d'orientation de Sarah ?

Le PsyEn accompagne l'élève à prendre conscience de ses intérêts, de ses aspirations, de ses freins, des déterminismes sociaux et des stéréotypes.

C'est l'élève qui porte son projet et qui doit le confirmer ou l'infirmier.

Les approches type life designing par exemple (construire sa vie) seront privilégiées. Ce sont les personnes qui sont actrices, à la manœuvre et le PsyEn accompagne.

La posture professionnelle du « Tenir conseil » (Lhotelier) est plutôt recherchée (*versus* conseiller).

4. Quelles actions à court terme mettriez-vous en œuvre concernant Sarah ? Quelles actions de moyen et long terme auprès de l'équipe enseignante ?

À court terme, il s'agit de travailler cette situation en rencontrant la jeune, sa famille et son enseignant.

- Rencontrer l'élève pour discuter de son projet, qui semble déjà bien réfléchi. Discuter éventuellement de la voie générale avec enseignement de spécialité sciences de l'ingénieur (Quel est son niveau d'information ? Si elle connaît cette voie, qu'est-ce qui la fait pencher pour STI2D ? ...). Recueillir son consentement pour rencontrer la famille et discuter de son projet.
- Rencontrer la famille seule pour recueillir ses représentations, points de vue, les blocages et craintes par rapport au fait que le lycée soit éloigné. Comprendre ce qui se joue exactement et échanger les points de vue. Proposer d'aller aux JPO, que Sarah puisse faire des mini-stages en STI2D, une immersion en SI et STMG...
- Rencontrer l'équipe pour comprendre les hésitations quant à une orientation vers STI2D (est-ce lié au fait que cette filière accueille majoritairement des garçons ? Pour aller dans le même sens que la famille ?).

Les candidats ne doivent pas tomber dans le piège du "manque d'ambition" du fait que l'élève choisisse une voie technologique alors qu'elle est bonne élève mais interroger tout de même la possibilité d'une auto-censure.

- À plus long terme, il est aussi possible de mener des actions de sensibilisation, ateliers de formation auprès de l'équipe de cet établissement sur la question des stéréotypes de sexe et le lien avec l'orientation et de favoriser des actions de partenariat avec d'autres établissements scolaires et associations (ex : échanges entre enseignants, cordées de la réussite, ...)
- Détailler une action possible de formation (contenu, durée, moyens, objectifs...)

Deux exemples de dossiers soumis à l'analyse des candidats pour l'épreuve orale (EDA et EDO)

CONCOURS PSYEN SESSION 2022	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1h30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) : 3. Bachir

SUJET :

La psychologue EDA a été alertée par l'équipe enseignante, d'une école maternelle rurale, au sujet de Bachir, élève de GS, qui se montre de moins en moins coopératif à l'école. Bachir ne parvient plus à contrôler ses émotions, surtout en cas de frustration, ce qui monopolise l'attention d'un adulte en permanence. Il se sauve de la classe et manifeste régulièrement de l'agressivité (taper, jeter les chaises, les jeux et donc se mettre en danger ainsi que les personnes qui l'entourent).

Cette impulsivité incontrôlable laisse tous les membres de l'équipe enseignante démunis.

L'an dernier, en MS, les parents de Bachir ont consulté un service hospitalier de psychothérapie de l'enfant (voir document en annexe). Bachir apparaît pouvoir être qualifié d'enfant à haut potentiel. Un certain nombre d'aménagements ont été mis en place afin de faciliter la scolarisation de Bachir (coin personnel dans la classe, habillage seul dans la classe, accueil dans la classe de GS). Ces aménagements ont été vécus positivement par l'enfant.

La rentrée de Bachir en GS a été relativement sereine les quinze premiers jours malgré quelques réticences. Des aménagements ont été décidés, comparables à ceux mis en œuvre en MS (accueil personnalisé par l'ATSEM le matin, coin personnel communiquant directement avec la classe, sollicitations très valorisantes de la part de

l'enseignante, tolérance dans l'exécution du travail, possibilité de prendre un vélo le matin). Bachir bénéficie par ailleurs d'un aménagement de son temps scolaire, il ne vient pas le jeudi après-midi.

Les parents précisent, en réunion d'équipe éducative, que Bachir est un enfant très sage et qu'ils découvrent un enfant qu'ils ne connaissent pas. Bachir néanmoins « absorbe l'énergie de tout le monde », il a besoin de tout maîtriser et tout contrôler ; même la nuit, il lutte contre le sommeil malgré un rythme régulier. Le père souligne que, l'an passé, « il voulait mourir ». Les parents déclarent que Bachir a besoin de s'identifier à quelqu'un, qu'il se sent différent des autres enfants tant par ses capacités que par son comportement. Lorsqu'il est en crise, les parents expliquent qu'ils arrivent à le raisonner ou qu'ils doivent exercer du chantage. Bachir se montre très créatif avec ses Lego mais refuse de continuer lorsqu'il se sent en difficulté ou qu'il ne sait pas faire. Il n'a pas accès aux écrans. Bachir pratique une activité extra- scolaire : le judo. En séance, son comportement est très influençable.

La psychologue EDA effectue une observation en classe et constate le comportement difficile à gérer de Bachir (crie, se sauve, se roule par terre). Il faut beaucoup de temps pour l'apaiser.

En relation duelle, seul avec l'adulte, elle découvre un autre enfant.

Après un temps de relaxation, Bachir écoute une histoire et réussit à verbaliser ses émotions, il a « honte d'être méchant, de se mettre en colère ».

Cependant, dès qu'il faut changer de lieu, Bachir ne parvient pas à se contrôler et son comportement devient à nouveau difficilement gérable.

QUESTIONS :

1- Quelle analyse faites-vous de cette situation ?

2- Comment envisageriez-vous la suite de l'intervention du psychologue EDA ?

3- Quelles seraient vos préconisations d'aide et d'accompagnement pour la suite de la scolarité de Bachir à l'école élémentaire ?

ANNEXE - extraits du compte-rendu de la consultation du service hospitalier universitaire de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent

Je rencontre Bachir, âgé de 4 ans 1 mois, accompagné de ses parents dans le cadre d'un bilan psychologique. Les parents consultent dans notre service du fait de difficultés d'adaptation scolaire que montre leur fils en petite section de maternelle. En effet, Bachir semblait avoir des difficultés à trouver sa place en classe, le taux d'activité apparaissait élevé, Bachir réclamait beaucoup d'attention. Des difficultés concernant le cadre sont évoquées avec une opposition à l'autorité et des difficultés à suivre les règles. Bachir est actuellement en moyenne section de maternelle (classe double niveau grands / moyens). Une amélioration du comportement est notée.

(...)

Une évaluation des compétences cognitives est proposée à Bachir à l'aide de la WPPSI IV. Les résultats apparaissent très supérieurs à ce qui est attendu à son âge bien qu'hétérogènes. Bachir montre d'excellentes compétences dans le domaine visuo-spatial qui apparaît très investi (IVS = 148). Il montre dans les subtests composant cet indice des compétences d'analyse visuelle, d'abstraction et de manipulation mentale d'une structure de très bonne qualité (Cubes NS = 19 ; Assemblage d'objets NS = 17). Bachir aime manipuler et construire dans ses jeux à la maison. Il a développé des compétences particulières dans ce domaine.

Parallèlement, nous retrouvons des résultats plus chutés et hétérogènes dans les subtests composant l'indice de vitesse de traitement. Dans ces exercices plus scolaires et demandant une certaine autonomie, Bachir peut se retrouver en difficulté. Au subtest Symboles, Bachir se montre encore peu autonome et ne suit pas la consigne de temps, il recherche le plaisir et la relation à l'adulte. Les capacités de discrimination visuelle restent de très bonne qualité (NS=14). Le second subtest de cet indice est peu / pas investi, ici encore Bachir ne suit pas la consigne, cherche à la contourner pour trouver du plaisir dans cet exercice qui lui semble peu stimulant (« trop facile »). Les digressions sont nombreuses ici et impactent les résultats de ce subtest chronométré (NS = 9). Dans le domaine mnésique nous retrouvons d'excellentes compétences (IMT = 127). Dans ces subtests nous notons une concentration limitée qui entraîne une sensibilité à l'interférence, néanmoins Bachir montre des ressources intéressantes pour récupérer sa concentration en mettant en place des stratégies intéressantes pour améliorer ses compétences (Reconnaissance

d'images NS = 14 ; Mémoire Spatiale NS = 15). La sphère verbale apparaît bien investie (ICV = 136). Bachir prend plaisir dans ces subtests, il apprécie l'échange et la relation à l'adulte. Les connaissances culturelles et scolaires sont excellentes pour son âge, démontrant un investissement certain de son environnement. Les capacités de catégorisation apparaissent de qualité (Similitudes NS = 15). Bachir met du sens sur son environnement, il sait se saisir de ses observations, de ses expériences qui lui permettent de développer ses connaissances.

Dans un second temps il a été proposé à Bachir de raconter de petites histoires à l'aide des planches du CAT. Nous notons une bonne reconnaissance des personnages et globalement des problématiques abordées. Les histoires sont correctement construites avec des perceptions unitaires et un imaginaire de qualité sans débordement. Les images parentales sont perçues comme bienveillantes et protectrices dans leur fonction. Bachir s'accroche tout au long des histoires à une scène de vie quotidienne attendue (aller chez sa grand-mère). En présence des adultes nous ne notons pas d'inquiétudes, Bachir aborde ses histoires sereinement. Cependant, l'absence des images parentales entraîne de fortes inquiétudes où ressortent des sentiments d'abandon et une gestion de la solitude difficile. À cela s'associe le questionnement autour du fait de grandir, de s'autonomiser, où le parallèle avec des inquiétudes concernant la mort, toujours en lien avec l'absence, la solitude est noté [...].

En conclusion, les résultats de cette évaluation permettent d'objectiver les compétences d'un niveau supérieur dans le domaine cognitif. L'hypothèse des parents concernant le haut potentiel intellectuel de leur fils semble être soutenue par les résultats de cette évaluation.

(...)

CONCOURS PSYEN SESSION 2022	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du Psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) : 2. Anna

SUJET :

Lors de votre permanence au lycée professionnel, vous recevez Anna et sa mère. La jeune fille est scolarisée en classe de terminale du CAP Équipier Polyvalent du Commerce. C'est la coordinatrice de l'Ulis et son professeur principal qui lui ont conseillé de venir vous rencontrer. Les parents d'Anna souhaitent qu'elle poursuive sa scolarité au lycée dans le bac professionnel Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial.

Anna est très réservée et en retrait. Sa mère au contraire est très loquace. Elle vous explique qu'elle est d'origine bulgare et qu'elle et son mari ont adopté Anna à l'âge de quatre ans à l'orphelinat en Bulgarie. Anna parle et comprend le bulgare. L'apprentissage du français s'est déroulé sans difficultés. Anna savait lire à l'entrée en CP. Anna dispose aussi d'un dossier auprès de la MDPH. La mère est confuse sur le diagnostic. Les difficultés évoquées concernent la compréhension des consignes, une lenteur et des difficultés dans le domaine des mathématiques, du raisonnement.

Anna a bénéficié d'un dispositif ULIS école TFC du CE1 au CM2 puis ULIS Collège TFC de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Elle a intégré le CAP Équipier Polyvalent du Commerce (EPC) au lycée professionnel avec le soutien d'un dispositif ULIS (3 heures/semaine) depuis l'année dernière.

La mère vous a apporté les bulletins des deux semestres de première année qui mettent en évidence de bons résultats scolaires (moyenne de 13 en matières professionnelles et 12,5 en matières générales), une attitude scolaire et investie. L'équipe pédagogique souligne les efforts, l'implication, le positionnement adéquat notamment lors des stages. Sont également évoqués, un manque de confiance en soi,

une lenteur et des difficultés de compréhension qui peuvent être compensés par un environnement favorable (calme, soutenant, et avec un temps majoré).

Anna a bénéficié de séances d'orthophonie pendant le primaire mais il n'y a actuellement plus de suivis rééducatifs. Un bilan orthophonique sur les aptitudes mathématiques (Examath) vient d'être réalisé en novembre. Anna ne comprend et utilise les nombres entiers que lorsqu'ils sont entre 0 et 100, ne parvient pas à avoir une représentation conceptuelle des fractions, ni des nombres décimaux, n'a pas acquis le sens des opérations, ne maîtrise pas les unités de mesure, et peine à résoudre des problèmes. L'orthophoniste implique la mémoire de travail, la lenteur et une difficulté de compréhension.

Au plan physique, Anna ne présente pas de particularités notables, pas de difficultés visuelles ou auditives. Elle a cependant une « posture » (épaules vers l'avant, etc.) sur la réserve et paraît en retrait (timidité ?). La mère vous explique qu'Anna a été inscrite dans différents activités chaque année pour la stimuler.

La mère vous remet également un bilan de Wisc V qui a été réalisé en fin de 1^{ère} année de CAP par la PsyEn que vous remplacez. Les résultats aux indices sont les suivants : ICV : 62, IVS : 67, IRF : 76, IMT : 59, IVT : 53, QIT : 58, INV : 63, IAG : 66, ICC : 46.

Tableau des notes standard (note maximale 19)				
Compréhension Verbale	Visuospatial	Raisonnement Fluide	Mémoire de Travail	Vitesse de Traitement
Similitudes : 4	Cubes : 4	Matrices : 7	Mémoire des chiffres : 1	Code : 3
Vocabulaire : 2	Puzzles visuels : 4	Balances : 5	Mémoire des images : 4	Symboles : 1

Le subtest arithmétique a été passé mais complètement échoué et n'a pas été côté. L'IRQ n'a pas pu être calculé. La conclusion du bilan conseillait la réalisation d'un bilan des aptitudes mathématiques.

QUESTIONS :

- 1. Quelle analyse faites-vous de la situation?**
- 2. Quelles investigations complémentaires pouvez-vous proposer?**
- 3. Au vu des éléments, comment pouvez-vous, en tant que psychologue de l'Éducation nationale, accompagner Anna et sa famille dans le projet d'orientation d'Anna ?**